

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2520

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 21

À l'alinéa 26, substituer aux mots :

« et dont les »

le signe et le mot :

« . Ses ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.